



PERENNISER SINTERTECH, C'EST POSSIBLE !

C'est aussi maintenir une expertise française dans la métallurgie des poudres, une technologie permettant de répondre à certains enjeux de la transition écologique, porteuse d'innovations de rupture.

L'entreprise :

- 3 sites et près de 300 emplois en décembre 2018. (45 Ingénieurs / Cadres, 77 Etam et 191 Ouvriers en décembre 2017 et 19 intérimaires en moyenne sur l'année 2017).
- Un positionnement géographique des trois sites intéressant, avec deux sites (*dont le siège social*) autour de Grenoble (38) que sont Le Pont De Claix et Veurey, et un site sur Oloron Sainte Marie (64), complémentaires sur le plan de l'offre produits.
- Une activité principalement orientée vers le marché automobile à 80% (PSA, Renault, équipementiers français et allemands), et sur du « Hors Auto » 20 % avec la Filtration et des Coussinets...

Son marché : la métallurgie des poudres

Le marché mondial est en croissance :

- Le groupement professionnel souligne une hausse de 2 % des volumes livrés en 2017 sur le marché USA, malgré le repli de près de 2 % de la production automobile.
- C'est un marché estimé à 3.0 Md€ et 174 000 tonnes pour l'Europe en 2014 **où les 8 premiers acteurs détiennent 60 % de part de marché, avec un leader GKN (18 %) désormais intégré à un fond spéculatif et fragilisé par les annonces de restructuration/cession qui ont immédiatement suivi.**
- Entre 2012 et 2017, la branche Frittage automobile de GKN a réalisé une croissance

de 24 % de son chiffre d'affaires avec une profitabilité brute de 15.2 % en moyenne sur la période. MIBA, groupe autrichien, a enregistré une croissance de 82 %, quand SINTERTECH enregistrerait un recul de près de 20 % de ses ventes.

Une technologie qui dispose d'avantages

compétitifs forts :

- Au niveau du bilan énergétique, de la consommation de matières premières et d'énergie nécessaires : c'est un avantage compétitif que renforcera la tendance actuelle à la hausse des coûts de ces intrants.
- Au niveau des possibilités de conception : remplacement de plusieurs pièces par une seule, formes complexes...

Une technologie dont le champ

d'application se développe :

- Des pièces frittées sont présentes dans les nouveaux équipements nécessaires à la réduction de la consommation des véhicules : Start&stop, soupapes à ouverture variables, direction électriques, nouvelles boîtes automatiques et / ou à 7 vitesses et +. Ces familles de pièces enregistrent des taux de croissance rapides.
- Les recherches sur les poudres métalliques, sur le frittage à haute densité et sur les traitements de surface permettent de développer les applications du frittage aux pièces à fortes sollicitations mécaniques.

Une technologie qui ouvre sur des technologies de rupture exploitées par les leaders du frittage :

- Dans les développements en cours autour de la production additive (« imprimantes 3D ») ;
- Dans la conception des moteurs électriques innovants (plus compacts, n'utilisant pas de cuivre) par l'utilisation des SMC ;
- Des recherches sur le stockage de l'hydrogène dans les métaux poreux, pour des applications d'alimentation des sites isolées et / ou de véhicules ;
- ...



Historique récent de

SINTERTECH (entre 2013-2019)

2013 - 2015 : Un nouvel « actionnaire » inerte qui continue de « brûler » les ressources financières disponibles sans engager une nouvelle dynamique :

- SINTERTECH est cédée, en avril 2013, par FEDERAL MOGUL (USA) à TMC (structure dirigée par Thierry MORIN) pour un euro symbolique : l'activité, jugée hors stratégie par le groupe, sortait d'une phase de sous-investissement durable.
- Le Comité d'Entreprise, après avis conforme des salariés à l'issue de leur consultation, avait donné un avis favorable à un plan de relance (S15), qui devait s'articuler sur quatre leviers :
 1. Un Chiffre d'Affaire à la hausse, avec une diversification des clients et l'introduction de nouveaux produits ;
 2. Un fort niveau d'investissement pour une remise à niveau du parc machine ;
 3. Un plan de formation ambitieux, mais nécessaire, pour permettre un maintien de l'emploi, l'anticipation des départs en retraite et un renforcement des compétences ;
 4. Près de 36 Millions d'euro de cash



et un patrimoine immobilier et industriel étaient disponibles pour financer ce retournement. Des femmes et des hommes, ingénieurs, techniciens, ouvriers, employés, mobilisés pour la réussite.

- La suite a été toute autre, avec la reconduction d'une gestion qui ne s'est pas distinguée de celle du groupe FEDERAL MOGUL : révision en baisse des budgets d'investissements, plan de formation et GPEC reportés et poursuite de la baisse du C.A, déconnection avec les forces vives.
- L'issue de cette première période de l'ère MORIN sera une reprise en main, violente sur le plan social, pour restaurer l'équilibre financier, principalement par réduction de la masse salariale, combinant baisse des effectifs et baisse du niveau du "social".

2016 - Juin 2018 : SINTERTECH est dans une phase de retournement, avec des résultats encourageants :

- La situation économique s'est redressée, avec un premier redressement du C.A. et un retour à l'équilibre brut d'exploitation pour l'exercice 2017 (0,1 M€ de perte d'exploitation, pour 2.5 M€ en 2016).
- Le budget 2018 anticipait la poursuite de ce redressement, la situation à fin juin 2018 montrait des chiffres en ligne avec une hausse du C.A. de 9% par rapport à 2017 et 0.8 M€ d'Ebitda (0.2 M€ à fin juin 2017)
- Sur le plan industriel, nous notons aussi une tendance à l'amélioration, mais nous conservons toujours d'importantes marges d'amélioration sur le plan des rebuts, des rendements machines.
- Les opportunités d'investissement, avec des retours très courts (de l'ordre de 18 mois) restent encore très nombreuses, mais le financement n'est plus là.
- L'entreprise a pu se positionner sur un niveau important de consultations qui sont en cours. Et des prises de commandes sur des programmes importants, notamment avec RENAULT, ont été obtenues.

Autant d'avancées dont nous mesurons toute l'importance, mais dont le coût social aura été très lourd avec la perte de près d'un emploi sur quatre et des pertes de compétences précieuses.

A noter aussi que ces avancées significatives dans le temps n'auront été permises que par l'appui des pouvoirs publics (par un report de créances fiscales et sociales), et la mise en place d'une procédure pour un refinancement à la fois très insuffisant et obtenu à des conditions financières très défavorables en 2017.

Juillet 2018 à aujourd'hui : SINTERTECH rattrapée par la crise du diesel :

Une brutale inflexion est intervenue à compter de mi-2018, avec le tassement de la demande de l'industrie automobile, en raison de la mise en œuvre des normes WLTP, puis, de façon plus durable, par le recul très prononcé de la demande pour les moteurs Diesel.

Elle devrait conduire à un recul du chiffre d'affaire sur l'ensemble de l'exercice 2018 et à un retour

des pertes d'exploitation. Les premières esquisses budgétaires 2019 anticipant la poursuite de ce recul.

Il convient de souligner que SINTERTECH est lourdement affecté par la chute des immatriculations Diesel en raison des « références » sur lesquelles elle a été affectée, résultat de l'orientation marquée des constructeurs français pour ces motorisations. **Des pièces de mêmes familles sont nécessaires sur les motorisations essence, l'outil industriel de SINTERTECH pouvant, dès lors, être affecter « sans délai » sur des références Essence.**

Les besoins pour pérenniser cette activité

Les bases pour envisager un futur étaient en passe de se mettre en place. L'entreprise pouvait enfin entrer dans un cercle vertueux où le redressement, engagé, des résultats industriels et économiques sécuriserait les clients potentiels et amènerait la croissance indispensable de l'activité et contribuerait au maintien et au développement de l'emploi industriel régional.

Mais, le refinancement, qui a été finalisé à la fin du premier semestre 2017, n'avait permis de retrouver que des marges de manœuvre trop limitées sur le plan financier. L'adossement à un partenaire financier restait indispensable dans des délais réduits ainsi que le soulignait le jugement en conciliation homologuant l'accord.

Et la situation d'incertitude quant au devenir continue de peser sur l'entreprise, pèse sur le collectif de travail. En plus de départs en retraite nombreux, une forte hausse des démissions dans l'encadrement contribue à déstabiliser les équipes dans cette phase cruciale. La mobilisation des salariés reste forte malgré les difficultés, maintenir cette force de travail au quotidien malgré les incertitudes est à valoriser. Cela reste une condition absolument nécessaire pour gagner ce redressement.

La « crise du diesel » remet en cause ce redressement entrepris et réduit drastiquement le temps disponible pour le finaliser tout en le rendant plus aléatoire.

Au regard de la situation issue de la crise du diesel, trois urgences ressortent pour pérenniser SINTERTECH, qui devront trouver des réponses sur les prochains mois :

1. **Finaliser l'adossement industriel pour trouver les nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'activité, à l'industrialisation des développements en cours et à l'innovation (produits / process et / ou développement de niches complémentaires).**

Cet adossement industriel prévu, doit permettre :

- D'accélérer le rythme de redéploiement de l'entreprise, en réalisant les investissements à retour rapide identifiés et ceux nécessaires pour permettre une industrialisation à hauteur des exigences du marché automobile, permettant l'atteinte des objectifs sur les plans économiques et qualitatifs dans des conditions de travail satisfaisantes pour les nouveaux marchés déjà acquis ;
- D'inscrire SINTERTECH dans la dynamique du secteur de la métallurgie des poudres, faite de croissance sur de nouveaux produits innovants ;
- De pallier les insuffisances criantes que la structure actionnariale actuelle a démontrées depuis quatre ans et tout récemment, avec la mise en redressement judiciaire de l'autre filiale AR industries.

2. **L'entreprise doit mettre en œuvre, au plus tôt, des actions de renforcement de ses équipes, au niveau des services développement comme en production.**

Un plan emploi en serait la déclinaison et tout d'abord, afin de suppléer aux départs naturels prévisibles (avec 70 personnes de 55 ans et plus en poste fin 2017), assurer la transmission du savoir-faire et renforcer les compétences par des actions concrètes de formation.

Car, le maintien du niveau actuel d'emploi, et plus encore sa croissance, sont indispensables au maintien d'une taille critique, permettant de rester un interlocuteur crédible auprès de nos clients, financer et faire fonctionner notre activité développement pour se positionner sur des

produits innovants, disposer des qualifications nécessaires au fonctionnement optimal de l'outil industriel.

Le dimensionnement de ce plan emploi, et de son volet formation, doit tenir compte des besoins déjà existants et anticiper les besoins à venir.

Ceci passe par la prise en compte des suggestions, remarques et préconisations que les salariés font à partir de leur expérience de terrain. Cela passe aussi par l'écoute des diverses instances représentatives comme le Comité d'Entreprise, sur les questions opérationnelles, industrielles et sociales.

3. **Un appui plus actif des pouvoirs publics sur le dossier :**

- **Au niveau de la recherche d'un repreneur :** Les « facilités » déjà accordées à l'entreprise, sous la forme d'un report de créances fiscales et sociales fin 2016, leur probable sollicitation à venir font de ceux-ci un acteur légitime pour peser sur ce choix, tout comme leur présence dans le capital des constructeurs français ;
- **Au niveau de l'appui du projet de reprise :** En vue de faire émerger une solution durable sur le plan industriel et optimisée sur le plan social, une attitude proactive des pouvoirs publics pour permettre au repreneur de s'inscrire dans les différents mécanismes de soutien en place. Et particulièrement, pour ceux qui concernent au premier rang, la situation de SINTERTECH :
 - Les dispositifs nationaux de soutien à la filière automobile prévus dans le cadre du contrat stratégique 2018-2022 de la filière auto (Fonds Avenir Automobile) et/ou de ceux affectés à la reconversion de la filière Diesel ;
 - Les dispositifs régionaux en Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône Alpes, d'aides à l'activité économique et de formation professionnelle.